



Le 24/06/2026 à Mende,

Monsieur le Garde des Sceaux,
Monsieur le Directeur général de l'administration pénitentiaire,
Madame la Directrice interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse,

Lettre ouverte de la CGT Insertion Probation 30/48 à l'attention de la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Toulouse

Mme ANNANI,

La CGT IP 30/48 souhaiterait vous alerter sur la situation préoccupante du SPIP du Gard, Antenne d'Alès et l'équipe du milieu fermé de la MA de Nîmes.

➤ **Alip Alès**

Selon les <u>effectifs de référence</u> , l'antenne est composée comme suit :	Suite aux dernières campagnes de mobilités, <u>l'effectif réel</u> est le suivant :
_1 DPIP _1 PA _10 CPIP	_1 DPIP _1 PA (départ confirmé au 1^{er} septembre 2026) _7 CPIP et 1 CPIP contractuel (fin de son contrat en août 2026)

**Ce seront donc 3 agents qui manqueront sur un effectif de référence de 12,
Soit près d'un tiers du personnel !**

La conjoncture actuelle va pourtant dans le sens d'une augmentation continue du nombre de personnes suivies (environ 100 personnes/CPIP, 120 personnes sur une permanence délocalisée).

Outre l'inconfort des locaux subi depuis de nombreuses années par les agents de l'antenne d'Alès, ce sont également les conditions de sécurité des agents qui se détériorent.

Ni les conditions RH, ni les conditions de sécurité ne sont garanties.

L'accueil, les box d'entretien et la salle de réunion sont au rez-de-chaussée, tandis que tous les bureaux des CPIP et du DPIP sont à l'étage. Pour accéder à l'étage, il faut d'abord passer une porte sécurisée par un code, et ensuite monter un escalier de service en colimaçon.

Cet escalier, particulièrement accidentogène, était anciennement situé à l'extérieur du bâtiment. Il est désormais situé dans une pièce de fortune, cloisonnée spécifiquement pour l'intégrer au bâti, avec une isolation thermique inexistante.

Dans les box d'entretien, les alarmes coup de poing ne fonctionnent plus depuis plusieurs mois, de même que la caméra (qui est visible depuis un bureau CPIP à l'étage). Il n'y a plus de lumière dans plusieurs pièces (dont un box d'entretien). Le système électrique étant vétuste, il faudrait remettre le système entièrement à neuf pour qu'une entreprise extérieure intervienne.

On nous rétorque que l'administration ne mettra pas d'argent dans l'entretien d'un bâtiment car un projet de déménagement est « en cours », tout en reconnaissant le caractère « impératif » des questions de sécurité...

Projet de déménagement « en cours », oui mais depuis plusieurs années maintenant...

La sécurité revêt un caractère « impératif », oui mais l'administration ne réalise pas les interventions nécessaires...

Les intentions sont bonnes mais elles ne dépassent pas ce stade, elles ne se concrétisent pas en actions et les mois passent.

Les agents encore en place s'impatientent légitimement. En attendant des actions effectives, aucun agent n'est en sécurité : ni le PA, seul au rez-de-chaussée avec son téléphone pour seul moyen de prévenir ses collègues, ni les CPIP en entretien dépourvu d'alarme et invisibles des autres agents.

En résumé, les effectifs baissent et l'insécurité grandit.

La situation évolue à contrecourant des besoins élémentaires du service.

➤ Equipe MF Nîmes

Selon les <u>effectifs de référence</u> , l'équipe MF est composée comme suit :	Suite aux dernières campagnes de mobilités, <u>l'effectif réel</u> sera le suivant :
_1 DPIP	_0 DPIP
_1 PA	_0 PA (départ confirmé au 1 ^{er} septembre 2026)
_1 Assistant(e) de service social	_0 ASS (contrat non renouvelé, poste publié)
_7 CPIP	_3 CPIP (dont un agent prochainement en congé maternité)

Ce seront donc 7 agents qui manqueront sur un effectif de référence de 10 personnes, dans un contexte de surpopulation carcéral toujours plus préoccupant !

C'est sans compter sur le départ imminent d'une CPIP en congé maternité, ce qui réduira encore le nombre de CPIP sur la MA.

Parallèlement le nombre de personnes hébergées à la maison d'arrêt de Nîmes ne fait qu'augmenter (817 personnes au jour de la présente lettre) et l'ouverture du nouveau bâtiment ne permet pas d'endiguer ce phénomène.

La Direction du SPIP n'a pas de garantie que les postes vacants seront intégralement proposés à la mobilité des CPIP sortants de formation à l'ENAP.

Même si les départs sont comblés, les nouveaux agents seront immédiatement placés dans des conditions de travail délétères. Leur début de carrière s'effectuera dans un climat anxiogène, ils reprendront des suivis dont les demandes d'accompagnement auront été fortement limitées par la situation RH actuelle. Leur travail consistera inévitablement à gérer l'urgence car, même à effectif plein, ils seront en surcharge de travail au regard du nombre de personnes à prendre en charge. Les risques psycho-sociaux sont très élevés et ne diminueront pas immédiatement au jour de leur arrêté d'affectation. Si cela ne suffisait pas il convient également de relever la vétusté des locaux mis à disposition de l'équipe du MF, par ailleurs sous dimensionnés (bureaux partagés, absence de cuisine ou d'espace de repos).

- ⇒ **La CGT IP 30/48 sollicite l'intervention urgente de la DI sur le déménagement de l'antenne d'Alès, une situation qui dure depuis trop longtemps.**
- ⇒ **La CGT IP 30/48 demande le recrutement rapide des personnels administratifs contractuels pour pallier les départs imminents des personnels en place, tant à Nîmes qu'à Alès.**
- ⇒ **La CGT IP 30/48 demande la publication des postes administratifs à la prochaine CAP de mobilité des PA.**
- ⇒ **La CGT IP 30/48 demande a minima le maintien de l'agent CPIP contractuel à Alès et l'ouverture de deux postes supplémentaires de CPIP.**
- ⇒ **La CGT IP 30/48 demande l'assurance de la publication des postes vacants de CPIP aux sortant d'école et la création de postes de CPIP sur la RA de Nîmes.**

A Mende le 24/06/2026
Les membres du bureau CGT IP Gard & Lozère